

**La Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut
retournera 1 262 540 \$ en ristournes aux membres.**

Saint-Sauveur, 16 septembre 2020 – Le 3 septembre dernier, la Caisse a tenu sa première assemblée générale extraordinaire (AGE) en mode virtuel afin que les membres puissent exercer leur droit de vote sur le projet de partage des excédents recommandé par le conseil d'administration.

Le projet de partage ayant été accepté, c'est 1 439 648 \$ qui seront retournés aux membres de la Caisse et à la collectivité, sous forme de ristournes individuelles et collectives. C'est grâce à sa solide performance que la coopérative de services financiers peut poursuivre sa mission et son engagement. C'est d'ailleurs dans le contexte de la pandémie que votre caisse a dégagé une aide financière d'urgence afin de soutenir rapidement les organismes en soutien alimentaire et soutien psychosocial sur son territoire. En 2019, votre caisse a également remis plus de 170 000 \$ sous forme d'aide financière, comme des bourses d'études aux jeunes de notre collectivité ainsi que des dons aux organismes de notre milieu. Pour plus de détails, consultez la revue annuelle 2019 disponible sur le site Web de la caisse au desjardins.com/caissevalleepaysdenhaut

« Nous procéderons cet automne au versement de ristournes totalisant 1 262 540 \$ dans les comptes des membres et au dépôt de 177 108 \$ dans notre Fonds d'aide au développement du milieu. La Caisse sera ainsi en mesure d'appuyer des projets porteurs dans la communauté. C'est grâce à la fidélité de nos membres que nous sommes en mesure de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. », a mentionné Mme Monique Éthier, présidente de la Caisse.

Rappelons qu'au printemps dernier, l'assemblée générale annuelle de la Caisse a dû être reportée dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Après une mobilisation exceptionnelle des équipes du Mouvement Desjardins, ce sont finalement plus de 200 caisses qui ont tenu une AGE virtuelle entre le 16 août et le 17 septembre afin de permettre le versement des ristournes qui s'élèvent à plus de 317 M\$.

À propos de la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut

La Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut est issue de la fusion de quatre caisses sur le territoire de la MRC Les Pays-d'en-Haut et est représentée par 12 administrateurs élus ainsi qu'un administrateur de la relève en plus d'employer 62 employés. Bien implantée dans son milieu, la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut possède un volume d'affaire sous gestion de 1,83 milliard de dollars et contribue au développement économique et social de ses quelque 21 679 membres et de la collectivité où elle est présente. En 2019, la Caisse a remis plus de 170 000 \$ sous forme d'aide financière pour appuyer de nombreux projets.

À propos du Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de 349,9 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine The Banker, Desjardins affiche des ratios de capital et des cotes de crédit parmi les meilleurs de l'industrie.

– 30 –

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Marie-Eve Boyer, conseillère aux communications et vie associative
Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut
450 227-3712 poste 7194215
marie-eve.boyer@desjardins.com